

FICHE DE DÉPÔT D'UNE QUESTION AVEC DEMANDE
DE RÉPONSE ÉCRITE (article 130)**Choisir un seul destinataire:**

PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN

CONSEIL

VICE-PRÉSIDENTE / HAUTE REPRÉSENTANTE

COMMISSION

Question prioritaire

AUTEUR(S): GUILLAUME Sylvie

OBJET: Relai du travail de la Commission européenne dans les médias
(à préciser)

TEXTE:

Depuis 1979, l'Europe a pris graduellement une place plus importante dans le quotidien des citoyens européens. A l'évidence, cette réalité ne se retrouve pas dans le taux de participation aux récentes élections européennes.

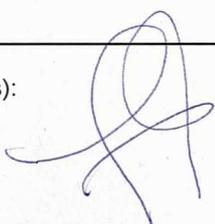
Les acteurs de la vie politique européenne, notamment les membres de la Commission européenne, sont trop souvent les grands absents des médias de masse en Europe. Or, quelle démocratie peut exister quand la scène politique est absente des débats publics ? C'est notamment le message porté en France par la pétition « Plus d'Europe à la télé ! ».

Aux côtés des parlementaires européens, les membres de la Commission européenne doivent davantage être dans les médias pour expliquer leur action afin de retrouver la confiance des citoyens.

Par conséquent, quelles actions précises la Commission européenne envisage-t-elle sur :

- la définition d'objectifs précis concernant la présence régulière et un compte-rendu des actions des membres de la Commission européenne dans les grands médias nationaux ?
- la réforme de l'action du service du porte-parole de la Commission européenne pour mettre le citoyen européen au cœur de son action ?
- une meilleure articulation de la présence des membres de la Commission entre médias sociaux et grands médias nationaux ?

Signature(s):



Date: 07/11/2014